



RAPPORT DU CONTROLE DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EXISTANTE

VOLET 1 : INFORMATIONS GENERALES :

Numéro dossier SPANC : ANC-024-21-010

Date du contrôle : 20/04/2021

Personne(s) rencontrée(s) : Madame LOUIS

Contrôle réalisé par : Raphaël PERISSAT

Nom et prénom du propriétaire de l'immeuble : LECLERCQ THIERRY et LOUIS Prisca

Adresse du terrain : 23 RUE DU CHÂTEAU D'EAU

Commune : AUSSAC-VADALLE

Section et N° de parcelle(s) : E1301

Superficie du terrain (m²) : 1425 m²

• Caractéristiques de l'immeuble :

Type de résidence : Principale

Nombre de pièces principales (PP) : 5 PP

Nombre d'usagers en Equivalents-Habitants (EH) : 2 EH

Date de l'acquisition : /

• Zone à enjeu :

■ Caractéristiques du terrain :

- Immeuble à moins de 5 m de l'assainissement: oui non
- Arbre à moins de 3 m de l'assainissement : oui non
- Limite de propriétés à moins de 3 m de l'assainissement: oui non
- Circulation de véhicules sur l'assainissement : oui non

<input type="checkbox"/>	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non
<input type="checkbox"/>	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non
<input type="checkbox"/>	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non
<input type="checkbox"/>	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non

Utilisation du terrain recouvrant : Pelouse

Pente du terrain : < à 5 % > 5 %

Contraintes particulières liées à la parcelle d'implantation de la filière : /

Présence d'une nappe d'eau (hors niveau exceptionnel des hautes eaux) : oui non

■ Puits :

Présence d'un puits ou d'un forage à moins de 35m du dispositif : Oui

- Si oui : - Est-il destiné à la consommation humaine ?
 oui non
 - Est-il déclaré ? oui non

Distance par rapport à l'installation (approximative) : /

■ Destination des eaux pluviales : Rétention

VOLET 2 : CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION :

Date de l'installation de la filière d'assainissement non collectif : 2009

■ Collecte des eaux usées :

La totalité des eaux usées domestiques est collectée vers l'assainissement non collectif :

oui non Non Vérifiable (NF)

Origine	Eaux vannes 1	Cuisine	Salle de bain 1	Evier
Eaux usées Collectées	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> NF	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> NF	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> NF	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> NF
Si non préciser la destination				

Regard de collecte :

Provenance	Accessibilité	Etat des ouvrages (signe d'altération)	Bon écoulement
Eaux ménagères	Oui	Non	Oui

Dysfonctionnement(s) / Anomalie(s) observé(s) sur la collecte : Pas de problème constaté

■ Prétraitement :

Existe-t-il un prétraitement : oui non

Type	Volume (m ³)	Eléments probants	Accessibilité	Etat des ouvrages (signe d'altération)	Bon écoulement
Fosse toutes eaux	3	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Oui	Non	Oui

Dysfonctionnement(s) / Anomalie(s) observé(s) sur le prétraitement : Préfiltre à nettoyer

Ventilation :

Présence d'une ventilation primaire	Présence d'une ventilation secondaire	Matériel d'extraction	Diamètre de la canalisation	Hauteur au-dessus du faîte
Oui	Oui	Champignon Statique	Non	40 cm

Vidange et entretien :

Date de la dernière vidange : 11/06/2018

Volume vidangé : 3 m³

Nom de l'entreprise agréée ou autre vidangeur : Alain BARRAUD

Justificatif : Oui

*** Traitement :**

Existe-t-il un traitement : oui non

Type d'ouvrage	Dimensionnement (m ² ou m)	Eléments probants	Etat des ouvrages (signe d'altération)	Bon fonctionnement
Filtre à sable vertical drainé	25	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Type de regard de Visite	Accessibilité	Etat des ouvrages (signe d'altération)	Bon écoulement
Répartition	Oui	Non	Oui
Bouclage	Oui	Non	Oui

Dysfonctionnement(s) / Anomalie(s) observé(s) sur le traitement : Il y a de la matière dans les regards

*** Mode d'évacuation des eaux :**

Dispersion séparée des eaux vannes et eaux ménagères : Non

Type d'exutoire / Infiltration ou rejet dans : Sol en place

Nature des effluents rejetés : Eaux usées traitées

*** Présence d'un Poste de Relevage :**

Existe-t-il un poste de relevage : oui non

VOLET 3 : CONCLUSION DU SPANC SUR LE FONCTIONNEMENT ET L'ENTRETIEN DE L'INSTALLATION :

PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION		INSTALLATION SITUÉE EN ZONE À ENJEUX SANITAIRES OU ENVIRONNEMENTAUX	
		<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> Enjeux sanitaires <input type="checkbox"/> Enjeux environnementaux
<input type="checkbox"/> Absence d'installation		<p>Non respect de l'article L. 1331-1-1 du code de la santé publique</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Mise en demeure de réaliser une installation conforme dans les meilleurs délais 	
<input type="checkbox"/> Défaut de sécurité sanitaire			
<input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture (des ouvrages constituant l'installation)			
<input type="checkbox"/> Implantation à moins de 35 m en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'AEP d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution		<p>Installation présentant un danger pour la santé des personnes</p> <p>Installation non-conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an 	
<input type="checkbox"/> Installation incomplète		<p>Installation non conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an 	<p><u>Installation présentant un danger pour la santé des personnes</u></p> <p>Installation non-conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an
<input type="checkbox"/> Installation significativement sous-dimensionnée			
<input type="checkbox"/> Installation présentant des dysfonctionnements majeurs			
<input checked="" type="checkbox"/> Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure constaté(s) de l'un de ses éléments constitutifs		<p>Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation</p>	
<input type="checkbox"/> Installation ne présentant pas de défaut			

Conclusion et recommandations :

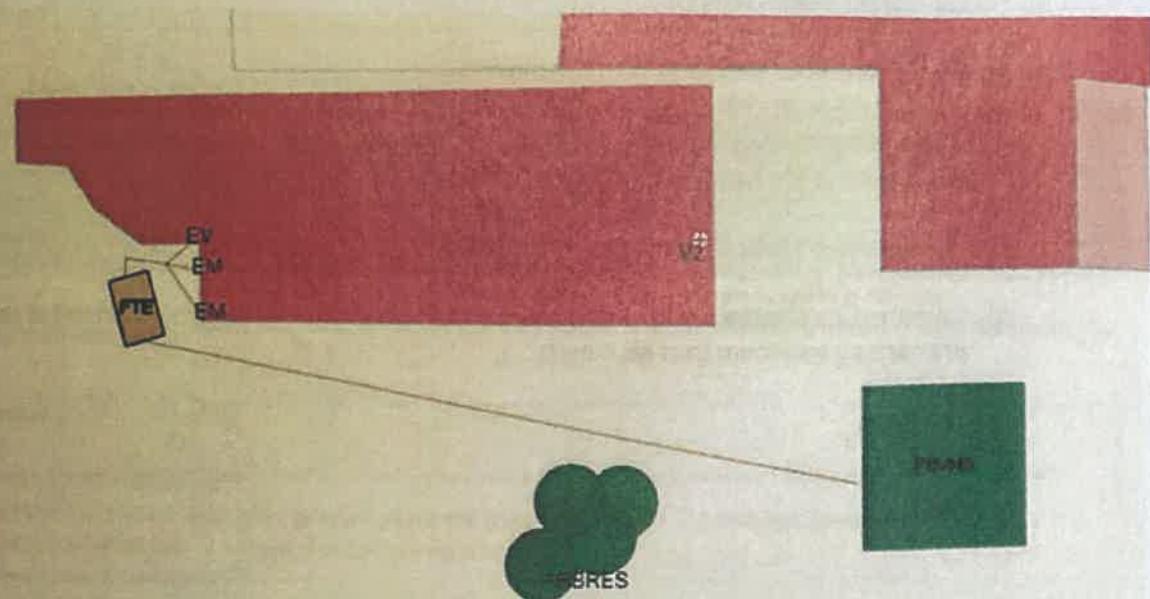
INSTALLATION PRÉSENTANT DES DÉFAUTS D'ENTRETIEN OU UNE USURE CONSTATÉS (E) DE L'UN DE SES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

Recommandations pour améliorer le fonctionnement :

- 1) Les regards au niveau du filtre à sable ont de la matière. Il est nécessaire de nettoyer et vérifier que les drains ne soient pas obstrués.
 - 2) La réalisation d'une vidange doit être envisagée.
 - 3) Un entretien régulier de la fosse toutes eaux devrait être envisagé, notamment le nettoyage du préfiltre au minimum tous les 6 mois.
-

→ Schéma de principe de l'installation :

A titre indicatif sans échelle



Légende :

- EU : Eaux usées
- EM : Eaux ménagères
- EV : Eaux vannes
- FTE : Fosse toutes eaux
- FSVND : Filtre à sable vertical non drainé
- V2 : Ventilation secondaire

Prochain contrôle prévu dans : 10 ans
La fréquence de contrôle est indiquée dans le règlement du SPANC

IMPORTANT :

- Un système d'assainissement non collectif étant par nature enterré, il n'est pas possible de se prononcer sur des dysfonctionnements qui ne sont pas apparus, ou qui n'ont pas pu être portés à la connaissance du Service Assainissement de la Communauté de Communes du Cœur de Charente, au moment de la visite.
- Ce rapport de visite ne saurait constituer un certificat de garantie de bon fonctionnement dont pourrait se prévaloir le propriétaire ou tout autre tiers pour l'avenir : les éléments relevés par le service correspondent à la situation au jour de la visite.
- Ce rapport de visite est l'occasion de rappeler au propriétaire qu'il doit, conformément à l'article L.1331-1 du Code la Santé Publique, maintenir son installation en bon état de fonctionnement et qu'il demeure responsable en cas de pollution.
- Ce rapport de visite constitue le document mentionné à l'article L.1331-11-1 du code de la santé publique, à fournir en cas de vente. Sa validité est de 3 ans à compter de la date du contrôle. De plus, La Loi 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'Eau et les Milieux Aquatiques et la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 stipule que « en cas de Non-conformité de l'installation d'assainissement non collectif lors de la signature de l'acte authentique de vente, l'acquéreur fait procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an après signature cet acte. »
- Avant toute réhabilitation de votre système d'assainissement non collectif, il faut retourner un document appelé la DEMANDE D'INSTALLATION D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF pour que le SPANC valide votre projet et vous accompagne jusqu'à la réalisation des travaux.
- Une copie du présent document a été transmise au Maire de la Commune pour notification.

SIGNATURES :

Mansle, le mardi 20 avril 2021	Signé le : 22/05/21
Le Vice-Président en charge de l'Assainissement et de la Voirie, Didier CHAMPALOUX	<u>Le propriétaire</u>  